

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin.  
6 — 45 — —  
9 — 02 — —  
1 — 33 — — soir,  
7 — 22 — —

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin.  
8 — 20 — —  
12 — 38 — —  
4 — 44 — — soir,  
10 — 30 — —  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Les quatre inculpés dans l'affaire du 31 octobre: Blanqui, Gustave Flourens, Edmond Levraud et Cyrille, condamnés à mort par contumace, par le 4<sup>e</sup> conseil de guerre, dans son audience du 10 mars, avaient jusqu'ici gardé le silence.

Deux d'entre eux, MM. Blanqui et Flourens, viennent de sortir de cette réserve, en faisant apposer, dans certains quartiers et notamment à Montmartre, des proclamations dans lesquelles ils protestent contre la condamnation capitale qui les frappe.

Voici le texte du manifeste de M. Flourens :

« Citoyens,  
» En présence du jugement qui me frappe, il est de mon devoir de protester de la façon la plus énergique contre la violation de tous les droits inscrits dans toutes les Constitutions.

» L'accusé doit être jugé par ses pairs. Tel est le texte de la loi. Or, je dénie complètement aux assassins patentés de la réaction le titre de juges. Nommés par un pouvoir qui n'avait encore été reconnu par personne le 31 octobre 1870, ils ne peuvent puiser leur puissance qu'en dehors de la loi. D'ailleurs j'ai appris, par une longue expérience des choses humaines, que la liberté se fortifiait par le sang des martyrs.

» Si le mien peut servir à laver la France de ses souillures et à cimenter l'union de la patrie et de la liberté, je l'offre volontiers aux assassins du pays et aux massacreurs de janvier.

» Salut et fraternité. G. FLOURENS. »

La protestation de M. Blanqui est beaucoup plus longue et encore plus acerbe.

Quelques groupes stationnaient devant ces affiches, dont la lecture ne paraît pas, d'ailleurs, émouvoir autrement le public.

## LE JOURNAL OFFICIEL.

Un journal annonce que M. Nefftzer aurait été nommé directeur du *Journal officiel*. M. Nefftzer est un des hommes qui ont le plus honoré, par leur talent et leur caractère, la presse libérale. Nous approuverions sans réserve le choix du Gouvernement, si la valeur même de ce choix ne faisait supposer que le Gouvernement entend conserver le *Journal officiel*. L'institution de l'organe officiel du Gouvernement nous paraît fort critique. Nous voudrions que le Gouvernement mit tout simplement les documents dont il veut assurer la publication à la disposition du public, en s'en remettant à l'intérêt privé du soin de les répandre. Si ce système radical ne peut être, dans les conditions actuelles, adopté sans inconvénients, nous voudrions que le *Journal officiel* fût réduit à n'être qu'un Bulletin des lois quotidien. On tarirait une source d'embarras, on dégagerait l'administration de responsabilités souvent délicates, on obtiendrait une économie, et on effacerait un article de la liste, trop longue, des petits privilèges.

On a commencé, le 9 mars, à débloquent le port de Kiel.

Les vaisseaux peuvent entrer et sortir, sauf pendant la nuit.

Les eaux navigables sont indiquées par des bouées.

Une canopie d'observation stationne près de Lobbe.

On connaît, dit une dépêche de Mannheim, 10 mars, le résultat des élections pour le Parlement allemand de 15 cercles du Wurtemberg. 13 partisans de la Prusse ont été nommés, 2 anti-prussiens.

Dans le grand-duché de Bade, 12 prussiens et 2 anti-prussiens.

En Saxe, 6 prussiens, 3 particularistes, 6 démocrates et 2 socialistes.

Il y a ballottage dans cinq cercles.

L'Italie, de Florence, annonce que le roi Victor-Emmanuel vient de signer le décret par lequel le ministre des travaux publics est autorisé à occuper, pour l'installation des divers services publics, un certain nombre de couvents de Rome.

## UNE AFFICHE ROUGE.

Une affiche rouge, adressée aux « soldats », a été placardée à Paris au nom de prétendus délégués de la garde nationale. Cette affiche aurait été votée dans une séance tenue au Wauxhall, le 10 mars. Le gouvernement a cru devoir suspendre les journaux révolutionnaires; souffrira-t-il donc que des excitations à la guerre civile soient votées dans des conciliabules et s'étalent impunément sur les murailles ?

## A L'ARMÉE

Les délégués de la garde nationale de Paris.

« Soldats, enfants du peuple !

» On fait courir en province des bruits odieux.

» Il y a à Paris 300,000 gardes nationaux, et cependant on y fait entrer des troupes que l'on cherche à tromper sur l'esprit de la population parisienne. Les hommes qui ont organisé la défaite, démembré la France, livré tout notre or, veulent échapper à la responsabilité qu'ils ont assumée en suscitant la guerre civile. Ils comptent que vous serez de dociles instruments du crime qu'ils méditent.

» Soldats citoyens, obéirez-vous à l'ordre impie de verser le même sang qui coule dans vos veines? Déchirez-vous vos propres entrailles? — Non! vous ne consentirez pas à devenir parricides et fratricides!

» Que veut le peuple de Paris ?

« Il veut conserver ses armes, choisir lui-même ses chefs, et les révoquer quand il n'a plus confiance en eux.

» Il veut que l'armée soit renvoyée dans ses foyers pour rendre au plus vite les cœurs à la famille et les bras au travail.

» Soldats, enfants du peuple, unissons-nous pour sauver la République. Les rois et les empereurs nous ont fait assez de mal. Ne souillez pas votre vie. La consigne n'empêche pas la responsabilité de la conscience. Embrassons-nous en face de ceux qui, pour conquérir un grade, obtenir une place, ramener un roi, veulent nous faire entrégorger.

» Vive à jamais la République !

» Voté dans la séance du Wauxhall, le 10 mars 1871. »

Les délégués, dans la même séance, ont voté des félicitations aux citoyens de l'armée de la Loire pour l'hommage pieux qu'ils ont rendu aux martyrs de la liberté, en portant une couronne à la colonne de Juillet.

## MONTMARTRE ET LA BASTILLE.

Le bruit s'était répandu dans la journée du 14 que les vigilants gardiens des canons de Montmartre, commençant à trouver leur tâche un peu trop lourde, avaient fait offrir au général de Paladines de confier à son autorité le dépôt sacré.

On ajoutait qu'à la suite de cette proposition, un régiment d'artilleurs, avec plusieurs équipages de train, avaient reçu l'ordre d'aller prendre possession des canons installés sur les buttes Montmartre.

Nous avons voulu constater *de visu* l'exactitude de ces assertions.

A dix heures du matin, nous arrivons sur la place du Marché, au pied de la butte. Jusqu'ici, cette place était rigoureusement cernée par la garde nationale et interdite au public; aussi nous n'avons pas été peu surpris de n'y rencontrer aujourd'hui qu'une trentaine de gardes nationaux du 129<sup>e</sup> et du 134<sup>e</sup> de marche, formant un groupe assez animé et laissant la circulation entièrement libre.

Nous traversons la place du Marché, et nous gravissons la butte Montmartre. Un officier s'approche de nous; mais nous subissons, sans broncher, son regard inquisiteur et méfiant, et il nous laisse continuer notre chemin.

Nous atteignons le premier terre-plein, et nous n'avons plus que quelques pas à faire pour être arrivé sur le plateau de la montagne qui sert de camp retranché et où est installé le parc d'artillerie de Montmartre.

Décidément, la discipline se relâche; nous avons pu nous approcher impunément de ce camp redoutable, sans avoir éveillé aucun soupçon, sans avoir subi aucune interrogation, ni répondu à un mot d'ordre.

Nous apercevions, au pied de la colline, le groupe de gardes nationaux, inoffensifs, les mains dans les poches et dont les fusils étaient placés en faisceaux à quelques pas plus loin.

Un peu au-dessus de nous, quelques sentinelles, à l'air peu méchant, battaient la semelle près des canons installés autour du plateau et allongeant leur long cou vers la ville.

Quelques officiers font leur ronde, pour s'assurer qu'on veille toujours, et peut-être aussi pour ranimer le zèle qui s'éteint.

Les sentinelles attendent avec impatience que leurs frères d'armes qui jouent sur la place viennent les relever.

Après une halte de quelques instants, nous descendons de la colline, et lorsque nous traversons pour la seconde fois la place, un tambour appelle au ralliement; le groupe des gardes nationaux court à ses fusils, quelques-uns quittent les cafés, et tous forment les rangs.

Ils sont trente environ; l'officier qui les commande se met à leur tête, et cette petite troupe va à son tour faire sa garde dans le camp retranché.

Et voilà tout. La halle, qui est située aux abords de la place, est ouverte; les magasins, les cafés,

les cafés surtout, sont ouverts. A peine quatre ou cinq curieux gravissent la colline.

En quittant le quartier de Montmartre nous apercevons, stationnant place Rochechouart, une vingtaine de gardes nationaux, l'arme au pied, et parmi eux deux porte-fanions, tenant élevés deux guidons rouges, la hampe couverte d'un crêpe.

A la place de la Bastille, la situation est redevenue ce qu'elle était, non pas ces jours derniers, mais auparavant. Le drapeau rouge flotte toujours sur la colonne de la Liberté, mais aucune manifestation n'a eu lieu dans la matinée.

A l'extrémité de la place, près de la gare du chemin de fer de Vincennes, une douzaine de gardes nationaux, sans armes, causent entre eux.

Un régiment d'infanterie de ligne, le 128<sup>e</sup>, conduit par un chef de bataillon, débouche d'une rue avoisinante et traverse la place; les gardes nationaux se précipitent au devant des soldats et, agitant leurs képis, crient: Vive la République!

Officiers et soldats, se souvenant qu'on ne parle pas sous les armes, passent sans mot dire; les gardes nationaux crient plus fort: même silence; enfin, l'un d'eux apercevant un soldat isolé du régiment, s'approche, lui saisit le bras et crie: Vive la République! Le soldat répond par la même acclamation.

Après cet incident, ce petit groupe de gardes nationaux se disperse.

Là, comme à Montmartre, tout fait espérer que les manifestations dangereuses pour l'ordre public touchent à leur fin.

## TROUBLES A ZURICH.

Les dépêches des journaux belges nous ont appris qu'une scène regrettable avait eu lieu le 9, à Zurich.

En cette noble terre de Suisse, qui a si bien mérité de la France, tout n'est pas français; il y a des Allemands et un parti allemand. Ces gens ont voulu célébrer à leur manière, dans une brasserie, une paix qui les comble d'aise, puisqu'elle nous écrase de douleur. Rien de plus naturel. C'était cruel assurément pour des yeux français; c'était un supplice pour des oreilles françaises. Mais, en France et hors de France, en sommes-nous donc à compter nos tortures ?

Zurich, 12 mars, soir. — Un appel a été fait aux prisonniers français internés, les invitant à prêter aide et secours aux socialistes dans leur combat avec les citoyens.

La proclamation à cet effet a été saisie par les autorités de la ville.

Aucun nouveau trouble n'a eu lieu.

Trois bataillons, dont deux de Saint-Gall et le troisième d'Aargau, sont arrivés.

## LETTRE D'ALLEMAGNE.

Berlin, 11 mars.

Le retour à Berlin de l'empereur, de M. de Bismark et des troupes. — Craintes pour l'avenir. — Quelques détails sur les élections. — Les pertes de l'armée prussienne.

Berlin est de nouveau capitale: le comte de Bismark est rentré à Vilhelmshasse, 76, au ministère des affaires étrangères, jeudi, à huit

heures du matin. Sa femme et sa fille l'attendaient au chemin de fer, ainsi qu'un petit nombre de personnes avisées de son retour. Les conseillers de légation de Bismark Bohlen, de Kendell, Bucher et Hatzfeld l'accompagnaient. A Mayence, la municipalité et la population lui ont fait une ovation, et il a vidé le bocal à lui offert en portant un toast à Mayence, « le boulevard de l'Allemagne. »

L'empereur et roi, comme on appelle maintenant le souverain, ne reviendra ici que lorsque tout sera prêt pour sa réception solennelle, probablement le 16 de ce mois. On travaille activement à celle-ci, et le conseil municipal a été invité à démolir, dans un bref délai, afin de laisser place au cortège, les restes de l'ancien Hôtel-de-Ville, qui déparent la place ménagée devant le nouveau.

La rentrée des troupes n'aura pas lieu avant le 1<sup>er</sup> mai; mais on prend des mesures pour faire revenir aussitôt dans leurs foyers les années les plus anciennes de la landsturm et de la landwehr. Les hommes qui appartiennent à ces années vont pour la plupart trouver la misère chez eux; habitués pendant la guerre à un bien-être relatif, la transition à la plus que maigre nourriture de l'ouvrier allemand leur sera rude, et il y a lieu de présumer que la plupart d'entre eux deviendront plutôt des ennemis que des amis pour le gouvernement.

Aussi, ne serait-il pas étonnant que le roi Guillaume ne se repentît à un certain point de vue des résultats de la campagne, et que les démocrates-socialistes, encore peu nombreux il est vrai, mais fortement organisés, fassent bientôt leurs amis de ces hommes qui n'ont plus maintenant de respect que pour la force, et que ne soutiennent ni les principes de la morale, ni l'intelligence, ni la raison. Comme ils ont obéi aveuglément aux ordres de leurs chefs militaires, ils serviront sans réserve les idées des agitateurs qui sauront s'emparer de leur esprit.

Le roi actuel pourrait bien voir que son père avait raison d'attribuer les mouvements révolutionnaires qui ont eu lieu en Allemagne après 1815, au séjour que les troupes prussiennes avaient fait à Paris.

Le projet qu'on prêtait à l'empereur d'ordonner un deuil général semble abandonné, et une pétition qui circule en ce moment demande tout le contraire, à savoir qu'un jour de fête civile et religieuse soit établi en commémoration de la création de l'empire.

Quelques mots sur les élections en attendant un compte-rendu complet.

La scission qui avait menacé un moment de se produire chez les Polonais du grand-duché de Posen, à l'occasion des élections, ne s'est pas produite. Les discussions qui ont eu lieu entre le clergé et la noblesse n'ont servi qu'à ranimer le zèle des électeurs qui se sont présentés en phalanges serrées aux lieux d'élection, et ont voté comme un seul homme pour leurs candidats. Les quinze députés que choisit le grand-duché seront probablement tous Polonais. Parmi ceux déjà élus se trouvent le prince Roman Czartoryski, et MM. de Niegolowski, de Zoltowski et de Taczanowski.

En Hanovre, les partisans du roi Georges ont fait passer quatre députés. Les élections ont été fort tumultueuses; une assemblée a été dissoute par la force, et la police et les soldats ont dû employer le sabre et la baïonnette pour faire évacuer les rues après cet événement. Nombre de personnes ont été blessées et beaucoup d'arrestations ont été faites. MM. Wenthorst et Ewald sont nommés.

Le parti catholique a obtenu un succès décisif dans la Silésie, la Westphalie et la Prusse rhénane.

Les absolutistes sont battus dans le Mecklembourg.

Je vous ai déjà donné sur les pertes faites par les Prussiens pendant la terrible guerre, quelques indications auxquelles j'ajoute quelques détails.

La perte de la cavalerie est à celle de l'infanterie comme un à douze. Quelques régiments cependant ont été rudement maltraités, le 1<sup>er</sup> dragon de la garde, par exemple, qui a perdu plus de la moitié de ses officiers et du tiers de ses cavaliers.

Un fait qui résulte de l'examen des pertes et qui montre combien la résistance des armées françaises a été plus vigoureuse que plusieurs personnes ne le prétendent, c'est que la guerre actuelle a coûté près de trois fois plus d'hommes à la Prusse que celle de 1866, toute proportion gardée entre les forces engagées.

La vente des cartes de l'état-major prussien est de nouveau autorisée.

Les boursiers de Berlin vont offrir une épée d'honneur au général de Werder.

Le 6 mars est arrivé ici, accompagné par un détachement de vingt hommes, un train venant de France et contenant soixante-dix quintaux d'or et d'argent français. (International).

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Faits Divers.

De l'aveu public, une des principales causes de nos désastres est l'insuffisance d'instruction.

Pour remédier à ce défaut, le bruit court que le ministère de l'instruction publique serait à la veille de mettre en disponibilité un certain nombre de professeurs des lycées de Paris.

Le remède, on en conviendra, serait des plus inattendus.

— Les frais de représentation dont pourra disposer le chef du pouvoir exécutif seront fixés, paraît-il, à trois millions, ce qui donne vingt-deux millions d'économie sur la liste civile; en outre, l'Etat percevra les revenus des domaines de la couronne, et n'aura plus à payer les dotations (famille impériale, Sénat). Cette augmentation de recettes et cette diminution dans les dépenses allégera notre budget de soixante millions au moins.

— Le bruit court que le nouveau ministre des finances, M. Pouyer-Quertier, songerait à rétablir l'obligation du cautionnement et du timbre pour les journaux politiques, et à l'étendre même aux journaux littéraires.

— Il paraît qu'une commission municipale s'est réunie à Paris dans le but exclusif d'examiner l'importante question des loyers, et d'y trouver une solution prompte et pratique. Il faut souhaiter que la commission s'en tire vite et bien. Sa tâche est délicate.

— Le général Uhrich vient de quitter Montreux (Suisse), où il résidait, pour retourner à Paris.

On assure que M. Thiers a manifesté l'intention de nommer le brave défenseur de Strasbourg grand chancelier de la Légion-d'Honneur, en remplacement du général Flahaut, décédé il y a près de six mois.

Nous savons, dans tous les cas, que le général Uhrich a l'intention de se porter candidat aux prochaines élections de Paris.

— Le général Caillé aurait, dit-on, refusé de faire partie des commissaires français chargés de discuter les conditions définitives de la paix.

— Les amis de M. Gambetta avaient annoncé qu'il préparait un exposé justificatif de sa conduite pendant qu'il était au pouvoir; rien n'est encore paru, et cependant il serait temps que l'ex-chef de la délégation de Bordeaux terminât son travail; nous apprenons en effet que l'amiral Jauréguiberry va faire imprimer et publier le rapport qu'il a dû rédiger au nom de la commission de la guerre.

— On se souvient, dit la *Liberté*, du pari engagé entre M. de Girardin et un certain colonel von Holstein, qui soutenait que l'armée prussienne défilait triomphalement le 14 septembre devant l'hôtel de la rue Pauquet.

Le colonel a disparu au milieu des hasards de la guerre, mais l'affaire fit du bruit dans l'armée allemande et l'on jura de se venger :

1<sup>o</sup> D'avoir défilé le 1<sup>er</sup> mars 1871 au lieu du 15 septembre 1870;

2<sup>o</sup> D'avoir défilé piteusement et non triomphalement.

Donc 1 officier supérieur, 52 soldats et 45 chevaux vinrent loger à l'hôtel de la rue Pauquet, que M. Alexandre de Girardin avait quitté la veille pour ne pas se trouver en semblable compagnie.

L'écurie fut spécialement mise à sac, les séparations des chevaux brisées, les murailles défoncées à coups de marteau.

Dans la maison, les soldats, avant de partir,

dépensèrent symétriquement sur chacune des marches de l'escalier une marque de leur passage.

Ces ordures constituaient la revanche du colonel von Holstein.

On sait que M. Emile de Girardin, qui n'avait nullement lié ce pari, n'hésita pas à l'accepter. Les 20,000 francs dont il s'agit ont été abandonnés aux ambulances par M. de Girardin. Seront-ils payés ?

— Il existe à la mairie de Tours une lettre précieuse, dans laquelle un général prussien, M. Cordemann, déclare qu'il imposera à la ville une amende de mille francs, aussi souvent que sa voiture ne serait pas arrivée à l'heure qu'il avait indiquée. La voiture du général, nos lecteurs l'ont compris, ne lui appartenait que par droit de conquête et restait à la charge de la ville.

— Pendant son séjour au chef-lieu de la Touraine, le prince Frédéric-Charles se montrait rarement; il ne sortait qu'en voiture fermée.

Sa table était servie avec un grand luxe. Le prince, dont l'exigence était fort grande, a consommé une quantité considérable de champagne.

Si l'on en croit les personnes qui l'approchaient, il ne couchait jamais avant d'avoir soupé soit avec du Bordeaux, soit avec son vin favori.

Le dieu Bacchus n'eût jamais un disciple plus fervent.

— On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* : « Voici un fait odieux à ajouter à l'occupation prussienne :

« Dans trois maisons de la ville on a trouvé, après le départ des Prussiens, des cartouches, soigneusement enfoncées sous la cendre, dans les cheminées des chambres qu'ils occupaient. »

— Le drapeau rouge, raconte le *Moniteur*, flotte encore entre les mains du génie de la colonne de Juillet, surnommé le porte-drapeau par quelque plaisantin du quartier.

Non contents de l'étendard écarlate, messieurs du comité central ont ceint d'une écharpe, non moins écarlate que l'étendard, les reins du génie de la Liberté.

C'est ce qui faisait dire hier à un enfant qui se trouvait près de nous :

« Tiens, il a monté la garde aux tranchées, ce bonhomme-là, il porte encore sa ceinture de flanelle. »

## LE BON PLAISIR ALLEMAND.

La *Cloche* raconte ce qui suit :

« Il est dit que les Prussiens seront aimables jusqu'au bout.

« Voici ce qui se passait hier, à trois heures, à la gare de la Varenne-Saint-Hilaire :

« Un officier wurtembergeois, en uniforme, se présente et demande un billet pour Paris.

« Le chef de gare refuse, objectant qu'il a des ordres formels à se sujet.

« Aussitôt, l'officier fait entourer la gare par des soldats armés et fait ainsi prisonnier tout le personnel.

« Le train ne peut partir malgré les énergiques protestations du chef de gare.

« L'officier exigeait qu'on allât faire des excuses à son général.

« Enfin, après de longs pourparlers, le chef de gare monta seul sur la locomotive, pour venir à Paris, rendre compte de ce qui se passait.

« Le chef de service fut obligé de se transporter à la Varenne pour obtenir le départ du train.

« Les voyageurs avaient attendu trois heures le bon plaisir de ces messieurs.

« En dehors de ce fait, il s'en passait d'autres non moins graves.

« Les soldats faisaient des feux de joie avec les meubles des habitants; tout y passait.

« Voilà comment ces messieurs respectent les conditions de l'armistice et mettent leur cachet sur les préliminaires du traité de paix. »

C'est ainsi qu'en partant ils nous font leurs adieux.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### VOTE DU 10 MARS.

Ont voté pour le transfert de l'Assemblée à Versailles :

MM. Beulé, A de Cumont, Max Richard.

On voté contre :

MM. Chatelin, Durfort de Civrac, Ambroise Joubert, Paul Mayaud, Montrieux, de Maillé, de la Boullerie.

M. Delavau n'a pas pris part au vote.

Malgré les arrêtés préfectoraux interdisant, à cause du typhus, les foires aux bestiaux, on voyait mardi, sur le marché d'Angers, un troupeau de vaches. Bien que le propriétaire se dit muni de certificats et de laissez-passer, la présence de ces animaux a produit sur le champ-de-foire une vive émotion.

Depuis quelques jours on voit circuler un grand nombre de pièces de monnaie à l'effigie de la République française.

La trésorerie générale en a reçu une somme considérable.

On annonce aujourd'hui que ce n'est que dans les lycées de Paris que seront supprimés les congés de Pâques. Ces établissements seront rouverts le 15 mars; on comprend combien serait funeste pour les élèves un repos de quinze jours au moment même où commencent les études scolaires.

Mais les lycées et collèges des départements, ouverts depuis les premiers jours d'octobre après six mois de travail, auront leurs vacances ordinaires.

### PERCEPTION DE SAUMUR.

Prière instante aux contribuables qui redoivent leurs contributions de 1870, de les payer immédiatement.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

On assure que le gouvernement serait décidé à émettre un emprunt de 2 milliards et demi en rentes 3 pour cent.

Tous les secteurs de Paris sont supprimés. Les officiers ne recevront plus que la demi-solde.

L'armée de Paris est mise en non activité, afin de procéder à une formation nouvelle des cadres.

Marseille, 14 mars. — D'après des lettres de Rome, le Pape aurait fait une démarche auprès du roi de Prusse, afin d'obtenir de lui que l'Alsace soit conservée à la France.

M. Jules Favre aurait adressé de ce chef à Saint-Père une lettre de remerciements.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**Samedi 18 mars 1871, à midi,** il sera procédé, sur la place de la Bilange, à Saumur, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur, à la vente publique aux enchères d'une jument, une charrette et un harnais, à la requête de M. Gallé, fournisseur de viande au 19<sup>e</sup> corps d'armée, demeurant à Paris.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0. (19)

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

## GRANDE VENTE DE MEUBLES,

Dépendant de la succession de M<sup>me</sup> la comtesse DE CAEN, au Prieuré, commune de Saint-Georges-le-Thourel, canton de Gennes.

**Le dimanche 19 mars 1871,** à onze heures du matin, et jours suivants, il sera procédé à la vente du mobilier dépendant de la succession de M<sup>me</sup> la comtesse de Caen.

Seront vendus les objets dont le détail suit :

Meubles de salon et de chambres à coucher, literie, glaces, fauteuils, divans, linge de ménage, draps, serviettes, essuie-mains, batterie de cuisine, vaisselle, porcelaine, cristaux, vins en cercles et en bouteilles, liqueurs, cognac, vins fins, champagne; — grande voiture de voyage, coupé, grand tilbury, carriole anglaise, tombeau, un cheval, harnais, etc.

Paiement comptant, plus 5 0/0.

La propriété du Prieuré se trouve à 6 kilomètres environ de la gare des Rosiers et à 4 kilomètres de Gennes.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur. (11)

Saumur, imprimerie de P. GODET.